

DEMANDE D'UNE AUTORISATION D'OUVERTURE ET D'EXPLOITATION D'UN COMPTOIR DE COMMERCIALISATION DE METAUX PRECIEUX

Le saviez-vous ?

L'activité concerne la commercialisation de métaux précieux et de pierres précieuses produits par l'exploitation artisanale, la petite mine ou la partie de l'exploitation industrielle destinée au marché local.

* Pièces du dossier

Personnes physiques

- Une demande en 03 exemplaires adressée par le requérant au Ministre des Mines et de la Géologie comportant :
 - le registre du commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
 - le Numéro d'Identification Nationale des Entreprises et Associations (NINEA) ;
 - les nom (s) et prénom (s) ;
 - les qualité (s), nationalité et domicile ;
 - les justificatifs de l'existence d'un capital social de 20 000 000 FCFA ;
 - la copie de l'agrément délivré par le Ministre en charge des Finances

Personnes morales

- Une demande en 03 exemplaires adressée par le requérant au Ministre des Mines et de la Géologie comportant :
 - le Numéro d'Identification Nationale des Entreprises et Associations (NINEA) ;
 - le registre du commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
 - les statuts ;
 - le siège social et le capital social ;
 - les noms et prénom (s), qualité, nationalité et domicile de toutes les personnes ayant une responsabilité dans la gestion de la société et ayant la signature sociale ;
 - les justificatifs de l'existence d'un capital social de 20 000 000 FCFA ;
 - la copie de l'agrément délivré par le Ministre en charge des Finances

* Frais à prévoir :

* Administration compétente : Direction des Mines et de la Géologie.

* Description du circuit :

1. Direction des Mines et de la Géologie pour vérification de la conformité du dossier
2. Traitement du dossier par la Direction des Mines et de la Géologie (DMG)

* Délai de traitement : Variable

* Durée de validité:

Textes de référence :

-Loi n°2016-32 du 08 novembre 2016 portant Code minier et son Décret d'application ;
-Arrêté interministériel n°09931 du 18.06.2014 fixant les modalités d'ouverture et d'exploitation de comptoirs de commercialisation de métaux précieux et de pierres précieuses.